(N.° 253.)

DIMANCHE,

On s'abonne à Lyon, place Saint-Jean, N.° 3; et chez tous les Libraires et Directeurs des Postes.

Le Précurseur,

Journal de Lyon & du Midi.

15 JANVIER 1822.

Le prix de l'abonnement est de 16 fr. pour trois mois, 31 fr. pour six mois, et 60 fr. pour l'année.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

EXTÉRIEUR.

PAYS-BAS.

BRUXELLES, *le 14 janvier.*

Depuis quatre jours, six courriers sont passés par cette ville: trois venant de Paris, en destination pour la Hollande, et les trois autres venant de la Hollande et allant à Paris.

ESPAGNE.

MADRID, *le 7 janvier.*

Rien n'est comparable à l'agitation et à l'incertitude qui travaillent les esprits depuis quelque tems, non seulement dans la capitale, mais dans toutes les provinces. Après les événemens de Séville et de Cadix, la représentation nationale déclara solennellement que le ministère actuel avait perdu la force morale et la confiance publique. Vingt-un jours se sont écoulés depuis cette mémorable séance, et la surprise augmente en voyant les ministres impassibles résistant au torrent impétueux de l'opinion publique, contemplant d'un air de satisfaction les esprits et les intérêts qu'ils ont divisés, et la discorde secouant au milieu de nous ses torches incendiaires. Le conseil-d'état, à ce qu'on assure, a soumis à sa majesté le plan qu'il conviendrait de suivre dans des circonstances aussi critiques, et son ame royale toujours portée à contribuer, autant qu'il est en son pouvoir, à consolider le bonheur de cette nation si distinguée et si *héroïque*, paraît enfin résolue à se séparer des ministres actuels; cette transition délicate d'un ministère à un autre va décider du sort de la patrie, et éloigner pour toujours les maux infinis et prochains qui menacent de nous précipiter dans un abîme de révolutions.

(*Extrait des journaux espagnols.*)

Il est arrivé hier un courrier extraordinaire de Barcelone; il était porteur d'une représentation du corps des milices et de la troupe de garnison dans cette ville, demandant le renvoi du ministère.

L'Alcade d'Onda, Raphaël Quérol, qui dernièrement s'ouvrit la veine pour laver de son sang les ordures qu'on avait mises sur la pierre de la constitution, reçoit de tous les points de l'Espagne des adresses de félicitation, au sujet de ce dévouement patriotique.

Un philantrope anglais, nommé Thomas Richard d'Yer, a adressé au chef politique de Burgos une somme de 2000 réaux, pour être distribuée aux veuves, enfans ou parens de sept soldats du régiment de Catalogne, qui furent fusillés l'année dernière.

SÉVILLE, 29 *décembre.*

Le brigadier dom Salvador Sébastian a reçu l'ordre du Roi, de faire instruire la procédure contre les signataires de la représentation du 17 de ce mois; mais cet officier-général ne pourra le faire, n'ayant pas encore osé se charger du commandement militaire, ni l'intendant, du gouvernement civil.

CORDOUE, *le 30 décembre.*

Hier il arriva dans cette ville un employé du trésor de Ciudad-Réal avec 18000 piastres. Bujalance et Cordoue ont pris les armes d'après les ordres du Roi, tout présente un aspect hostile qui fait présager la ruine de notre patrie.

Le débordement du Guadalquivir a causé des dommages immenses dans la petite ville del Rio; il y a eu 50 maisons écroulées, plus de 15000 livres d'huile et 10,000 mesures de blé ont été emportées, et le fleuve augmente encore.

CADIX, *le 1.er janvier.*

Les ministres de la guerre et de l'intérieur sont revenus à la charge contre le général Jaureguy et le chef politique; ils leur témoignent, au nom du Roi, le mécontentement de S. M., de ce qu'ils n'ont pas encore remis l'autorité entre les mains de leurs successeurs, ces deux lettres ont été imprimées dans notre journal, avec cet appendice de M. Jaureguy:

« Ce que j'annonce au public pour qu'il en ait connaissance, » lui faisant savoir en même tems que, quoique M. *Romarete* » et moi soyons disposés à obéir aux ordres du gouvernement, » nous avons résolu, d'un commun accord, de suspendre l'exécution des mesures ordonnées ci-dessus, afin de maintenir la » tranquillité dans cette ville, et en faire sentir la nécessité au » gouvernement dans l'intérêt de la stabilité de notre constitution » politique. »

Effectivement il a été dépêché un courrier extraordinaire pour Madrid, mais nous avons juré, et aujourd'hui que c'est le deuxième anniversaire de notre régénération, nous allons répéter le serment que nous portons dans nos cœurs de ne plus obéir aux ordres émanés du ministère actuel.

On annonce l'arrivée prochaine dans notre ville de l'Infant Francisco de Paule, frère du Roi, se rendant au Mexique avec des pouvoirs illimités.

BILBAO. 9 *janvier.*

Nous sommes maintenant rendus à nos occupations habituelle Les mécontens de leur côté ne se produisent pas en public. Le troupes qui étaient venues de Victoria à notre secours, y retournent demain; cependant on se dit tout bas que les fauteurs de l'insurrection ne se tiennent pas pour battus, et on sait qu'ils manœuvrent pour faire une explosion dans la semaine de Pâques..

AFRIQUE.

CEUTA, *le 20 décembre.*

(*Nouvelles de Maroc.*)

Les dernières nouvelles officielles concernant la guerre civile de l'empire vont jusqu'à la date du 7 courant, et portent que les habitans de Tétuan n'ont pas voulu recevoir les schériffs ni les commissaires de sa majesté Muley-Soliman, par la raison que peu d'heures auparavant, il y était arrivé un courrier venant du Vieux Fez avec des dépêches de Muley-Seyd, lequel y avait fait son entrée le 21 du mois dernier avec 1600 hommes et au milieu d'un concours immense de peuple qui s'était porté à sa rencontre. Cet incident et les nouvelles de Tétuan ont tellment exaspéré sa majesté, qu'elle a fait partir pour cette dernière ville 10,000 hommes de cavalerie avec un nombre suffisant d'artilleurs pour le service de quatre mortiers et d'une pièce de 24, le tout sous le commandement du général nègre, Alcayde Farastiy. On a également dirigé sur ce point plus de 2000 pelles et pioches, pour démolir tout ce que l'artillerie laissera sur pied dans cette ville malheureuse. Il paraît que l'attaque devait commencer le 7, et que sa majesté se portera en personne sur Tétuan aussitôt que la fête del Milud qui commence le 8, sera passée.

PARIS. — *Suite des nouvelles du 16 janvier 1822.*

(*Le Courrier* d'aujourd'hui ne nous a apporté que la bourse seulement du 17 janvier.)

—Une ordonnance du Roi, en date du 26 décembre 1821 contient les dispositions suivantes:

L'ordonnance du 16 décembre 1819 portant réunion, à compter du 1.er janvier 1820, de la bibliothèque de l'Institut, et de la bibliothèque Mazarine est rapportée.

Ces deux établissemens prendront chacun le régime administratif qui leur était particulier avant leur réunion, et les fonds destinés à ce service seront pour l'année 1822 entièrement distincts.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Les notables commerçans de la ville de Paris ont nommé, dans leur séance d'aujourd'hui,

M. Massal, juge, en remplacement de M. Labat.

M. Bellanger, juge, en remplacement de M. Fournel.

M. Cavallier, juge, en remplacement de M. Pierre Porrier.

M. Augustin Renouard, juge, en remplacement de M. Dominique André.

L'assemblée s'est ajournée à demain, à onze heures précises, pour continuer ses opérations.

— Le *Moniteur* annonce que M. le chevalier de Mascarenhas a été présenté à S. M. et à LL. AA. RR. en qualité de chargé d'affaires du Portugal, par M. le baron Lalive, introducteur des ambassadeurs.

— Le général Quesada et quelques autres officiers espagnols émigrés sont partis, il y a trois jours, pour se rendre dans la Navarre. (*Courrier.*)

—Parmi les chirurgiens français qui sont partis pour offrir leurs secours aux Grecs, on cite M. Paulet, fils de l'ancien chirurgien en second de l'hôpital militaire de l'ex-garde, au Gros-Caillou. Ce jeune homme a quitté, pour suivre son inspiration généreuse, une place à l'hôpital militaire de Strasbourg.

— Les nouvelles qui arrivent d'Espagne parlent diversement du ministère. Toutes s'accordent sur un changement au moins partiel.

— Le divan a fait pendre quelques janissaires pour avoir l'air de reconnaître la justice des réclamations que les puissances européennes lui ont fait adresser. Chaque jour il fait clouer aux murs du sérail les têtes sanglantes de quelques Grecs pour satisfaire la rage des janissaires. L'Angleterre et l'Autriche attendent avec impatience le manifeste que l'empereur Alexandre paraît leur avoir promis de publier avant le commencement des hostilités.

— La vaccine se propage en Asie avec une grande facilité ; en 1820, on vaccinait à Macao, en Asie, plus de 500 enfans par semaine. Ce fait se trouve consigné dans une lettre de M. John Livingstone, l'un des chirurgiens de la compagnie des Indes.

(*Gazette de santé.*)

— Le singulier procès dont est saisie la 4.me chambre, entre M. Duriez, tapissier, et M. Pitou, libraire, relativement au *dernier Coucher* du duc de Berry, devait être plaidé aujourd'hui : mais l'état de maladie de l'un des deux avocats a fait encore remettre la cause à huitaine.

— Les bals qui ont eu lieu, cette année, à l'Odéon, ont commencé dimanche dernier. Une partie de la salle était éclairée avec l'huile, l'autre par le gaz hydrogène. Ce voisinage offrait un contraste qui a donné une nouvelle preuve de la grande supériorité de ce dernier mode d'éclairage sur le premier; celui-ci jetait une lumière terne et désagréable ; celui-là en répandait une vive et pure, qui donnait de l'éclat à tous les objets qu'elle frappait.

NÉCROLOGIE.

Deux têtes couronnées seulement ont payé pendant l'année 1821 leur tribut à la nature, l'électeur de Hesse Cassel, et la reine Caroline d'Angleterre. La France a regretté, dans la duchesse douairière d'Orléans, un modèle de bienfaisance et de vertus.

Un homme dont la renommée avait rempli l'univers, et qui, depuis six ans, confiné dans une petite île, avait disparu de la scène du monde, Bonaparte, qui désormais appartient à l'histoire, figure au premier rang parmi les morts fameux de 1821.

L'armée française a perdu plusieurs généraux distingués, Beurnonville, Rapp et Fressinet, M. de Forget, le général Rigaud, et le duc de Coigny. Mad. la maréchale Moreau a aussi terminé sa carrière.

Parmi les grands dignitaires du clergé, les décès les plus remarquables ont été ceux de M. Talleyrand archevêque de Paris, du cardinal de la Luzerne, et du comte de Broglie évêque de Gand, si célèbre par son exil.

La chambre des pairs a perdu le comte Germain, MM. de Suffren et de Saint Priest et l'ancien ministre Dubouchage ; et la chambre des députés, MM. Carmille Jordan, D'Alphonse, Roland Gossuin, Magneval et autres.

Parmi les hommes qui ont occupé en France des places importantes, on remarque l'ex-ministre des finances Corvetto, ... et M. Delespine directeur de la monnaie de Paris.

Les sciences ont à regretter les chimistes étrangers Achard et Tingry, le pharmacien français Cadet-Gassicourt, et l'architecte Rondelet ; et la médecine en particulier, les célèbres docteur Franck et Corvisart, et ce jeune et infortuné Mazet, dont le dévouement a rendu le nom immortel.

La perte la plus sensible pour la littérature a été celle de M. de Fontanes. Elle a eu aussi à regretter MM. de Wailly, Corbières Pujoulx, et mesdames de Bannoir, Barthelemy-Hadot, et l'anglaise Inchbald, auteur de romans pleins de naturel et de sensibilité.

Ce tableau a quelque chose de triste et d'amer. Il nous apprend combien, suivant l'expression de Bossuet, la mort est prompte à remplir les places.

LYON.

Nous avons reçu notre courrier ordinaire du midi de l'Espagne; le défaut de tems nous oblige d'en remettre la traduction à demain.

Nous avons également reçu notre correspondance et nos journaux d'Allemagne, qui vont jusqu'aux 15 janvier, et ne contiennent rien de très - décisif sur les affaires d'Orient ; nous en donnerons demain un extrait.

— Comme la pièce suivante peut intéresser le commerce, nous croyons bien faire de l'insérer textuellement.

Extrait d'une ordonnance royale du Danemarck en date du 5 octobre 1821.

Article premier : A partir du premier janvier prochain, toutes les marchandises, qui venant de l'étranger, seront introduites dans nos duchés de Schleswing et de Holstein, devront être accompagnées de connaissemens ou lettres de voitures, qui énonceut, non-seulement les colis, d'après la désignation habituelle du commerce, et le poids brut, mais encore, qui indiquent l'espèce et le nombre, la mesure, le poids ou la valeur des marchandises renfermées dans chacun de ces colis.

Les connaissemens ou lettres de voiture doivent porter la signature de l'expéditeur, ou du propriétaire de la marchandise, et être munies du visa du premier bureau de nos douanes où ils seront produits, qui autorisera le laissez-passer jusqu'au lieu de la véritable destination, où le tout devra être produit pour la vérification rigoureuse.

Art. 2.me : Les capitaines et les voituriers qui négligeront de se munir de connaissemens ou lettres de voiture dans les formes prescrites par l'article premier, ou qui en produiraient d'incomplets ou inintelligibles, auront à s'imputer à eux mêmes les retards qu'ils éprouveraient à l'expédition dans nos douanes. Afin que personne puisse prétendre cause d'ignorance, nos consuls dans les ports étrangers sont chargés d'instruire qui de droit, des préjudices auxquels les contraventions à la présente peuvent exposer.

Art. 3.me : (Il est relatif seulement aux introductions par terre.)

Art. 4.me : A l'arrivée à nos douanes frontières, de quelques marchandises ayant une autre destination et dont les capitaines ou voituriers ne produiraient aucun connaissement ou lettre de voiture, ou en produiraient d'incomplets ou d'inintelligibles, nos préposés feront un examen rigoureux des qualités, quantités et valeurs, pour délivrer le passe-avant. En conséquence, les frais que ces opérations occasionneront, seront à la charge des capitaines ou des voituriers.

Lorsque la marchandise sera arrivée à sa destination, et qu'on n'y produira pas les connaissemens ou lettres de voiture ci-dessus stipulés, le consignataire devra, avant de la retirer, faire une déclaration détaillée à cet effet, faute de quoi la marchandise sera plombée et gardée en dépôt, jusqu'à production desdits documens.

Art. 5.me : Si à la vérification qui se fera des colis contenant la marchandise déclarée, on trouvait de la fraude, elle payera non-seulement les droits dont elle sera affectée, mais en outre, il sera payé par les contrevenans une amende de 10 jusqu'à 50 pour 0/0 de la valeur de la marchandise.

(Les articles subséquens sont réglementaires.)

LA QUAINZAINE DRAMATIQUE.

N.° 1.

Paris, le 15 janvier.

Quoiqu'habitant de Paris, je ne suis, grâce à Dieu, point de ces parisiens renforcés, pour lesquels le monde entier est circonscrit dans le département de la Seine, et qui professent pour les villes de province et pour leurs usages sociaux, le plus injuste dédain. Cependant il est des choses pour lesquelles Paris, comme capitale de la France, comme séjour habituel du Roi et de la Cour, comme résidence des envoyés diplomatiques et des membres des Chambres, doit l'emporter, non point en valeur réelle, mais en apparat sur toutes les autres villes Parmi ces choses, les spectacles doivent être placés en première ligne, mais ce serait tomber dans une étrange erreur que de considérer les principaux de ces établissemens comme des propriétés parisiennes et communales. Les cinq grands théâtres, par cela seulement qu'ils prennent le titre de Théâtres royaux, sont la propriété de toute la France ; de plus, les fréquens voyages de nos premiers comédiens prouvent que nos rois de théâtres et nos divinités dramatiques ne dédaignent aucun de leurs contribuables du nord et du midi.

D'un autre côté, nos grands théâtres s'enrichissent sans cesse des talens que le goût de la province a formés, comme on voit appeler aux conseils, des administrateurs, chargés d'abord d'une simple sous-préfecture. Ces ambitions sont les mêmes; l'un aspire à ce qu'il croit des réalités, l'autre se plaît dans le domaine des illusions ; tout tragique ambulant porte avec lui sur les traiteaux l'arrière-pensée de remplacer un jour Talma, et plus d'un maire de village sourit en famille à l'idée d'un ministère. Il y a donc continuellement intérêt réciproque et échanga entre Paris et les provinces ; ce sera donc, du moins, je l'espère, être agréable aux lecteurs d'une feuille répandue surtout dans le midi de la France, que de leur offrir deux fois par mois un aperçu de la dernière *Quinzaine dramatique* de Paris. Ce sera en même temps être utile aux comédiens de province et aux directeurs de spectacles, que de leur indiquer consciencieusement celles de nos nouveautés qui leur offriront des chances de succès, ceux de nos acteurs et celles de nos actrices avec lesquels ils pourront sans crainte de non-valeurs contracter des arrangemens. Peut-être aussi les auteurs et les acteurs parisiens ne seront-ils pas fâchés de savoir l'opinion que nous donnerons d'eux avec la plus stricte impartialité dans des villes où ils peuvent être appelés un jour à exercer leurs talens.

Aujourd'hui, pour entrer en matière, je me bornerai à présenter une espèce de statistique des théâtres de Paris, sans me livrer à des détails qui seraient trop nombreux si je voulais revenir sur le passé. Le commencement de l'année offre un point de départ naturel après lequel je tâcherai de laisser le moins de laeune possible. Rien n'est plus commode pour se mettre au courant que le procédé du cardinal Dubois.

Les cinq théâtres royaux sont placés hors de ligne avant tous les autres, et je les nomme ici, bien qu'ils soient connus de tout le monde : ce sont, dans leur ordre hiérarchique, l'Opéra, ou Académie royale de Musique, le Théâtre-Français ; Feydeau, ou le théâtre royal de l'Opéra-Comique ; le théâtre Royal Italien et le second Théâtre Français.

Viennent ensuite, intermédiairement, et placés à peu-près sur la même ligne, quant au genre d'ouvrage que l'on y représente, le Vaudeville, le Gymnase et le théâtre des Variétés.

Enfin, se rangent après, dans l'ordre suivant, les petits théâtres, savoir : la Gaîté, l'Ambigu-Comique, le Cirque-Olympique des

frères Franconi, la Porte Saint-Martin et le Panorama-Dramatique. Il semble que le Cirque-Olympique devrait laisser le droit de préséance à la Porte Saint-Martin, qui eut quelque tems l'honneur de servir de réfuge à l'Opéra ; cela serait conforme aux usages militaires qui veulent que l'infanterie ait le pas sur la cavalerie.

Outre ces derniers spectacles qui sont tous situés sur les boulevards, il en est encore deux autres où les acteurs dédaignent de toucher la terre. Ce sont des danseurs de cordes ; et selon que vous donnerez la préférence au latin ou au grec, vous aurez le choix entre les funambules et les acrobates.

L'année qui vient de s'écouler a vu naître et souvent mourir des ouvrages nouveaux dont le nombre s'élève à cent soixante-dix, parmi lesquels on a remarqué surtout quatre tragédies, bien que l'opinion générale les ait jugées d'une manière différente. Ce sont : *Brunehaut et Frédegonde*, de M. Lemercier ; *le Paria*, de M. Casimir Delavigne ; *Scylla*, de M. de Jouy, et l'*Oreste* de M. Mely-Jannin. Les trois premières de ces tragédies sont peut-être les plus belles, en y joignant les *Vêpres Siciliennes* et *Louis IX*, que la Melpomène française ait produites depuis *les Templiers*. On pourrait sur ce point n'être pas d'accord ; mais pour ce qui concerne *Oreste*, il ne peut y avoir aucune difficulté. L'auteur de cette lamentable production est peut-être le seul qui n'ait pas compris combien il devait de reconnaissance à l'auteur de *Faliero*. Sans M. Gosse, M. Mely-Jannin aurait, pour l'année 1821, cueilli la palme de la médiocrité ; et voilà, je crois, ce qui s'appelle juger sans esprit de parti, puisque l'un de ces Messieurs gâte la *Quotidienne* par ses articles, et que l'autre se pavane au *Miroir*.

A Paris, il est extrêmement difficile de savoir la vérité sur les théâtres, si l'on s'en rapporte aux journaux. La plupart des auteurs sont journalistes, de sorte que l'on ne voit que trop de jugemens n'être que le résultat d'un échange de complaisances réciproques, ou, ce qui est cent fois pire, d'animosité de parti, ou de jalousie. Comment frapper fort celui qui demain tiendra la férule, et comment ne pas appuyer un peu ferme quand on ressent encore la douleur des derniers coups ? Ce que les auteurs-journalistes disent des acteurs ne peut non plus être regardé comme l'expression de la vérité, puisque la moindre égratignure faite à l'amour-propre de ceux-ci, pourra les empêcher de prendre un rôle dans telle ou telle pièce dont ils auraient assuré le succès, etc. ; actuellement, il n'est malheureusement que trop vrai que la destinée des ouvrages dramatiques repose souvent entre les mains des acteurs. Talma, M.lle Mars, M.lle Georges, Martin, Perlet et Potier, sont aujourd'hui, dans des genres différens, les six divinités du public parisien ; seuls ils attirent la foule au Français, à l'Odéon, à Feydeau, au Gymnase, le plus constamment suivi des théâtres de Paris, et à la porte St-Martin. Leur absence sur l'affiche est presque toujours le signal de l'absence des spectateurs, tandis que l'Opéra, le théâtre Italien et les Variétés ne sont point sujets à ces intermitences d'empressement et de froideur.

Mon intention n'est point, dans *la quinzaine dramatique*, de donner beaucoup d'importance aux ouvrages représentés sur nos théâtres secondaires, il est ici une foule de riens qui paraissent piquans et qui perdent tout leur prix à être jetés hors de leur cadre, tandis que ce qui tient à l'art dramatique, à l'art divin de la musique et même aux brillans prestiges de la danse, peut avoir quelqu'interêt partout où règne le goût des beaux arts. Nos cinq théâtres royaux peuvent être considérés comme des métropoles dont les succursales sont dans les principales villes de France où le goût du théâtre doit nécessairement croître avec l'industrie et les progrès de la civilisation. Signaler les abus nombreux qui menacent d'une prochaine décadence le premier théâtre français, c'est dire aux artistes de province quelle doit être leur louable ambition ; et combattre la monstrueuse administration d'un comité de sociétaires, c'est leur montrer quelle espérance ils doivent légitimement concevoir.

V.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE.

Marseille, le 17 janvier 1822.

Le mauvais tems continue à éloigner de nos côtes les navires attendus et qui probablement seraient depuis long-tems arrivés, si la mer s'était calmée et si les orages s'étaient enfin apaisés ; ainsi point de navires de Smyrne, point de Constantinople, de Corfou, de la Morée et pour augmenter notre impatience, le courrier d'Italie nous laisse sans nouvelles.

Si d'un côté, la politique nous laisse ignorer ses résultats, d'une autre part on est occupé à Marseille de sujets aussi intéressans et qui ont avec l'humanité des rapports plus immédiats. Le docteur Bally est attendu à Marseille et doit y arriver sous peu de jours ; un de nos compatriotes a vu, dans le Languedoc, les héros de Barcelonne, et il paraît certain que tandis que le docteur Paris et se rend à Paris, et que le docteur François se repose à Montpellier de ses travaux et de ses fatigues, M. Bally encore convalescent, vient respirer à Marseille l'air pur de la Provence. Notre compatriote à eu le plaisir de voyager quelques jours avec eux, et il tient d'eux-mêmes des détails aussi curieux qu'intéressans : la désolation et le désordre ont été portés au comble à Barcelonne et les scènes les plus déchirantes et les plus horribles s'y sont succédées sans interruption. Les journaux ont parlé de cet enfant qui a été trouvé suçant le sein d'une femme morte. Le fait est vrai ; il s'est passé dans *la Calle Moncada* (rue Moncade). Ces trois respectables médecins, paraissent persuadés que la fièvre jaune se communique d'un individu à un autre par des germes morbifères qui émanent du malade et s'attachent aux personnes qui l'approchent ainsi qu'aux vêtemens provenus du règne animal, tels que draps, feutre, etc., etc. ; de manière qu'ils sont persuadés qu'un vêtement qui contiendrait les germes, pourrait porter la fièvre jaune à des extrémites très-éloignées. Il faut ajouter que les impressions de l'atmosphère peuvent, selon eux, détruire ces germes mortels ou les développer. Je ne sais si je vous ai bien expliqué cette doctrine mixte, que ces messieurs appuyent de nombreux exemples ; ils avouent ne connaître aucun préservatif à cette cruelle maladie qu'ils regardent, sous ce rapport, comme plus dangereuse que la peste. Le cordon sanitaire qui est répandu sur les Pyrénées, est composé de 27,000 hommes. On attend à Marseille M. le docteur Bailly avec l'enthousiasme qu'a fait naître dans tous les cœurs son dévouement, et les dangers qu'il a courus.

— On écrit de Montpellier, 17 janvier :

La Faculté de médecine de Montpellier, qui se félicite d'avoir produit M. le docteur *Bally*, l'a vu avec joie arriver dans cette ville le 12 du courant. Plus de cinq cents étudians en médecine se sont portés au-devant de lui, et toute la ville a vu avec un extrême plaisir le noble élan de cette jeunesse studieuse envers un homme qui honore son art et son pays. On pensait avec plaisir que parmi ces jeunes gens qui honoraient avec tant d'enthousiasme le dévouement des médecins français, il en est plus d'un qui quelque jour, peut-être, s'illustrera par le même dévouement. Le soir, une sérénade a été donnée à M. *Bally*. MM. les professeurs de la Faculté de médecine, ainsi que MM. les médecins de la ville, n'ont pas montré moins de joie à le recevoir et à l'accueillir. Au spectacle même, des acclamations universelles ont salué cet homme si digne d'estime, et un couplet a été chanté et répété en son honneur et en celui de ses généreux collègues. En un mot, il n'est pas un homme ni une autorité à Montpellier qui ne se soit empressée d'honorer tant de courage joint à tant de mérite et de modestie.

Madrid, 7 janvier. (1)

Le 28 décembre, des troubles sérieux ont eu lieu à Murcie. Plusieurs royalistes ont été assassinés par des radicaux. Le lendemain, l'effervescence fut à son comble : le commandant-général de la province se renferma dans son quartier, d'où il donna des ordres à un régiment de cavalerie, cantonné aux environs, de se rendre dans la place à l'effet de rétablir la tranquillité. Ce régiment se rendait aux ordres de son général, mais les révolutionnaires du pays s'opposèrent au passage de ces troupes. La milice est sous les armes : elle a quelques pièces d'artillerie à sa tête. Tout porte à croire que la guerre civile s'étendra dans toute la province.

— On écrit de Cordoue, 30 décembre, qu'il y est arrivé la veille un employé de la trésorerie avec 18,000 réaux, laquelle somme doit être mise à la disposition de D. Thomas Moreno, que Bujalance et Cordoue se mettent sous les armes, par ordre du roi. Tout y présente un aspect hostile, et les révolutionnaires crient déjà à la contre-révolution.

— Le *Diairo de Cadix*, du 27 décembre, journal des plus radicaux, fait cette question : Quelle doit être notre conduite dans les circonstances actuelles à l'égard du gouvernemeet, en supposant que nous soyons bien déterminés à ne point obéir aux ordres du ministère actuel ? Après avoir développé quelques considérations, l'auteur de l'article résout la question en disant que les habitans de cette province doivent avoir le courage de résister à toutes les mesures hostiles qui seraient adoptées contre eux par le gouvernement.

— L'*Universal* dit qu'à Séville on a fait toute diligence pour déterminer les chefs et commandans des corps à signer un nouveau manifeste de désobéissance que l'on a fait circuler dans le public ; mais que les officiers supérieurs ont résisté à toutes instances avec beaucoup de dignité, et qu'ils ont répondu avec fermeté à ceux qui étaient chargés de leur faire de semblables propositions.

Les comptes des frais que les radicaux ont fait dans le café Turc de Séville, dit le correspondant de l'*Universal*, se portent à 30,000 réaux : une personne arrivée de Madrid, a remis de plus 15,000 réaux au chef des patriotes de la désobéissance.

— Le gouvernement a accepté la démission du chef politique de la province de Catalogne, D. Antonio Zarco del-Valle. On assure qu'il doit être nommé incessamment ministre de la guerre. « On convient, disent les libéraux, qu'il n'est par sans talent ; » mais on se rappelle qu'il était colonel-secrétaire du général » Castanos à l'époque (1815), où ce dernier organisait et com- » mandait l'armée sur la frontière des Pyrénées. Ce colonel-secré- » taire, devenu général on ne sait pourquoi, a reçu un avance-

(1) Nos lecteurs ne s'étonneront pas si dans nos différentes correspondances d'Espagne, ils trouvent quelquefois des répétitions que nous n'insérons cependant que lorsqu'elles nous fournissent des relations plus détaillées de faits déjà énoncés. Le désir de satisfaire la curiosité de nos lecteurs sur la marche des événemens d'Espagne, nous a porté à établir différentes correspondances. Nous trouverons plus facilement le moyen de saisir la vérité dans les relations souvent contradictoires que nous recevons.

» ment envié aveo raison par ceux du même grade qui ont con-
» couru avec tant de zèle et d'héroïsme à la restauration de 1820.
» Ce sont de pareilles injustices qui affligent les patriotes et qui
» prolongent indéfiniment les maux de la nation. »

—Les juntes de santé des provinces de Murcie, Grenade, Cadix, Malaga et Catalogne ont annoncé au gouvernement que la communicaion était rétablie dans tous les lieux où la fièvre jaune avait exercé ses ravages.

—Les journaux ont inséré plusieurs nouvelles des colonies portées par la frégate *la Veloz*, et par deux autres bâtimens qui ont mouillé le 27 décembre à Cadix. La frégate était chargée de 150,000 piastres pour une maison de commerce; les deux bâtimens étaient chargés de denrées coloniales. La mort du général Odonoju est confirmée.

— Les nouvelles de la Navarre annoncent la dispersion momentanée des royaux. Les temps affreux qui ont régné dans cette province ont contribué à cette dispersion.

Chacun est retourné chez soi; mais les germes de l'insurrection et les causes existent toujours, et on a lieu de croire qu'une seconde tentative s'effectuera au printems prochain.....

— Madrid jouit toujours de la même tranquillité apparente qui est le présage d'une catastrophe. Les événemens de l'Andalousie et de Murcie occupaient tous les esprits. Les libéraux les exagéraient pour alarmer davantage le gouvernement: ils faisaient courir le bruit que Velasco avait réuni une division de 4000 hommes qu'il faisait marcher sur Madrid, et qu'elle devait faire sa jonction avec une autre troupe partie de la Murcie, en prenant la même direction Il n'y avait rien de posifif à cet égard: on sait cependant que toutes les gardes nationales de l'Andalousie étaient sous les armes, décidées à résister à toute attaque de la part du gouvernement; et que l'opinion générale est que les troupes n'opposeront pas de résistance en faveur du ministère, peut-être se joindront-elles aux radicaux.....

Frontières d'Espagne, le 11 janvier.

La neige dont sont couvertes les Pyrenées n'a pas peu contribué à la dispersion des guérillas de la Navarre; il n'y a pas eu de rencontre ces jours derniers. Nous avons sous les yeux un rapport du colonel Jabuenca, adressé au général Lopez-Banos, duquel il résulte que les mécontens au nombre de 600, ayant voulu tenter un dernier effort à Najore, avaient pris une position assez avantageuse, avec 150 hommes d'élite, mais qu'ils en avaient été délogés malgré un feu très-vif, et à brûle pourpoint, *aux cris de vive la Constitution!* la baïonnette en avant: ils ont abandonné un grand nombre de fusils, deux caissons de munitions, des équipages, trois voitures de vivres et 7 chevaux. Le lieutenant de Ladron, nommé Ramon-Manzano et un adjudant de Pampelune, ainsi que d'autres individus sont au nombre des morts. Ladron et deux autres se sont sauvés.

MÉDECINE.

Si l'on en croit le docteur Girard, (Voyez le Précurseur du 11 de ce mois) la salive ou la bave écumeuse des animaux n'est jamais contagieuse; la rage n'exise pas, et il faut bannir le mot *rage* du langage médical.

Malheureusement il n'en est point ainsi. Tous les membres de la société de médecine de Lyon sont pleins d'estime pour leur président; aucun ne partage son opinion. Nous désirerions, comme notre respectable confrère, que l'humanité n'eût point à gémir des maux que produit cette affreuse maladie; mais ses épouvantables effets se sont montrés à nos yeux d'une manière trop évidente pour que nous puissions douter de son existence.

Au printems de l'année 1817, et en une matinée, une louve enragée parcourut quinze villages des arrondissemens de Morestel et de Crémieux, Elle se jetait sur tous les animaux qu'elle rencontrait, les mordait, les emportait, ou les tuait. Elle attaquait l'homme le plus souvent au visage. Loin de craindre le bruit, les cris et les menaces l'attiraient et de nouveau elle assouvissait sa rage.

Vingt-trois personnes furent blessées; les plus mutilées vinrent à l'Hôtel-Dieu. Le premier instant était passé. le virus ne pouvait plus être entraîné par des lotions; pour le détruire, le feu fut appliqué sur le visage. Les morsures étaient si profondes que le feu n'aurait pu atteindre toutes les parcelles de virus, sans opérer d'effroyables mutilations.

Le fer tombe des mains au milieu des cris et de la fumée qui s'échappe. Le venin reste caché au fond de la plaie, il se glisse en secret dans les veines; rien ne peut l'en tirer. L'sepérance se rattache à quelques remèdes vantés; elle va s'évanouir. L'époque fatale arrive; le virus semble irrité par l'ardeur du soleil et par la crainte; ses cruels effets se développent. Le malade devient triste; à la vue de l'eau il tressaille, il suffoque: c'en est fait; le reste de la maladie n'est plus qu'une longue et douloureuse agonie.

Treize personnes qui avaient été mordues au visage, succombent successivement à l'Hôtel-Dieu et à la campagne; celles qui avaient été atteintes au travers de leurs vetemens ont seules échappé à la rage. Dans le même tems, le bétail mordu est enlevé par la même maladie.

J'ai vu ceux de ces infortunés qui vinrent chercher des secours à l'Hôtel-Dieu; je les ai touchés; je les ai consolés jusqu'au dernier moment de leur existence; aucun d'eux n'a manifesté le désir de mordre. Tous me remerciaient, dans les intervalles de leurs accès convulsifs, avec l'expression de la plus touchante sensibilité, et j'avais l'ame brisée de voir que les remèdes les plus vantés étaient vainement employés.

Le désir de découvrir la cause et le siége de cette cruelle maladie et les leçons de médecine que je faisais alors à l'Hôtel-Dieu me firent oublier les dangers auxquels je m'exposais. Je fis plusieurs autopsies dans l'espérance de découvrir au sein de la mort le secret de conserver la vie. J'ai publié le résultat de mes recherches avec les détails de ce malheureux événement dans un nouveau traité de la rage (1), pour lequel une médaille m'a été décernée par une société de médecine de Paris. Plus d'une fois en les décrivant j'ai été obligé de quitter la plume; et pendant deux mois sans cesse agité par des reves effrayans, je me réveillais ou luttant péniblement contre un loup enragé, ou suffoqué comme au milieu d'un accès de rage.

J'avoue que jamais je n'ai été aussi vivement affecté, ni dans la langueur d'une fièvre muqueuse contractée à l'hôpital de Perrache, en donnant des soins aux soldats étrangers qui avaient envahi notre patrie; ni dans les longues souffrances d'une maladie inoculée à l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu, en faisant une démonstration, et à laquelle j'aurais succombé, sans les soins empressés de mes amis, les docteurs Beaumers, Viricel, Bouchet et Janson; ni dans l'accablement du typhus qui, semblable à la fièvre jaune, faisait autour de moi, à l'armée d'Italie, des milliers de victimes.

Ce seul exemple, assez récent, suffit pour prouver, contre l'opinion de notre estimable collégue, le docteur Girard, que la rage n'est point une maladie illusoire, et pour engager les personnes qui auraient été mordues, à ne pas s'endormir dans une sécurité funeste, *Ipse miserrima vidi.*

TROLLIET,
Médecin de l'Hôtel-Dieu.

(1) Se vend chez Targe, libraire, rue Lafont.

— A vendre ou à louer de suite, l'Hôtel de la Table Ronde à Vienne.

Cet Hôtel, située au centre de la ville sur le quai du Rhône entre les deux portes, est parfaitement meublé et garni. Il est au centre du commerce et de l'arrivée des diligences. Il est très-fréquenté, et sa reputation est ancienne et bien soutenue; ses bâtimens d'habitation sont très spacieux et bien disposés, ses remises sont vastes et ses écuries sont belles et saines, l'eau y filue à la porte et sur deux points; s'adresser à M. Bouvier propriétaire ou à M. Bonnet, notaire, à Vienne.

— M. Piquet Victor fils, géomètre expert en immeubles, jouissant de la confiance du tribunal de Bourg, a l'honneur de prévenir les personnes de cette ville qui désireraient faire des acquisitions dans le département de l'Ain, qu'il fera tous ses efforts pour placer leurs fonds d'une manière avantageuse.

Il prévient également MM. les capitalistes qui voudraient faire quelques spéculations sur les immeubles, qu'il correspondra avec eux et se chargera de toutes les reventes qu'une pareille opération exige.

L'on peut lui écrire, franc de port, à l'Hôtel de l'Ecu de France, à Bourg, département de l'Ain.

—Par jugement du Tribunal de commerce de Lyon, en date du quatre de ce mois, enregistré le dix-sept par Lecamus, Pierre Comdre, cafetier, demeurant à Lyon, place de la fromagerie, N.o 9, a été déclaré en état de faillite, à compter provisoirement du deux du même mois. Ce jugement a nommé M. Fourèz juge commissaire, et M. Duplâtre, épicier, demeurant à Lyon, rue Port-Charlet, agent.

En conséquence, MM. les créanciers à la dite faillite sont invités à se rendre, le mercredi vingt-trois janvier courant, à quatre heures précises de relevée, dans la salle du conseil du Tribunal de commerce de Lyon, sis à l'Hôtel-de-Ville, place des Terreaux, à l'effet de procéder à la formation de la liste des candidats, pour la nomination d'un ou plusieurs syndics provisoires.

Lyon, le dix huit janvier mil huit cent vingt-deux.

Signé, DUPLATRE.

Vu et approuvé pas nous juge-commissaire.

Signé, FOURÈZ.

Pour copie, MORIN.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON

Par jugement du tribunal de commerce de Lyon, en date du huit du présent mois de janvier, enregistré le seize par Lecamus qui a reçu les droits, duement expedié, il a été prononcé que la société verbale qui a existé en cette ville pour le commerce de teinture sous la raison de veuve Prudhon et Cadier, est et demeure dissoute à compter du vingt-cinq du mois de décembre dernier, et que la liquidation dudit commerce demeure déférée à la dame veuve Prudhon.

Pour extrait, Lyon, le 19 janvier 1822.

CABAUD.

EFFETS PUBLICS. — Bourse de Paris du 17 janvier.

Cinq pour cent cons. jouiss. du 22 sept. 1821. — 85f. 95c. 90c. 86c. 05c. 85c. 90c.

Négociation des 12,514,220f de rent. jouiss du 22 sept. 1822. — Certificat. Echéance du 22 Mars 1822. finales 5 et 7. 4

1823.	3	0.	100f. 25c. 35c. 30 c.
1824.	8	2.	99 f. 30c. 40c.
1825.	9	4.	99f. 35c.

Annités de 1000 f. à 4 p. 0/0 avec lots et pr. jouiss. du 22 décemb. 1822. 1027f. 50c.

Act. de la Banq. de Fr. jouiss. du 1.er janvier 1822. — 1535f.

Obligat. de la ville de Paris, jouiss. de janv. 1822. — 1233f. 75c.

SPECTACLES *du 20 janvier.*

GRAND-THEATRE. — On commencera par Amphytrion. — Suivie de le Trésor supposé ou le Danger d'écouter aux Portes. — Suivie par Malade imaginaire. — Terminé par les Amours de Vénus ou le Si de Cythère.

THEATRE DES CELESTINS. — On commencera par l'Attaque du C voi ou les Français en Italie. — Suivie par le Temple de la Mort ou Og le-Danois.

IMPRIMERIE DE BRUNET, PLACE St.-JEAN, N.° 3.